



Groupe des Coquelicots de Betton
Jean-Luc HERROUIN
9 allée de la ferme
35830 BETTON



Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest
Michel BESNARD
La Primelais
35830 BETTON

A

Madame MAILLARD MEHAIGNERIE

Le 17 avril 2020

Objet : LETTRE OUVERTE à notre députée

La situation de crise et son corollaire, le confinement propice à la réflexion, doivent nous inviter, non à baisser la tête, mais à repenser notre demain pour nous structurer afin de mieux répondre à nos besoins et à nos attentes.

En ce sens, nos associations bettonnaises associées à d'autres grands acteurs du débat démocratique environnemental breton (Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, l'Arbre Indispensable) sont intervenues auprès de la Préfète et du Président de Région.

Votre positionnement essentiel à ce débat ne s'est pas encore exprimé à notre connaissance.

L'enjeu principal s'exprime à travers nos lettres à la Préfète du 31 mars 2020 et le communiqué de presse relatif à la réduction des distances d'épandage par rapport aux habitations, ci-jointes.

Du fait de la monoculture et des conditions météorologiques, tous les épandages et traitements sont effectués en même temps et sur des périodes très courtes, ce qui crée des pics de concentration.

Ces pratiques expliquent en grande partie les concentrations aux particules fines qui fragilisent le pronostic vital des malades, en particulier ceux touchés par le coronavirus, et plus largement sont un support facilitateur de la propagation et pénétration du virus dans les poumons.

Dans le contexte sanitaire lié à l'épidémie Covid-19 que nous traversons, nos associations demandent à la Préfète de la Région Bretagne de limiter drastiquement les épandages agricoles afin de tout mettre en œuvre pour limiter la propagation du virus.

Aujourd'hui, vu la gravité de la situation sanitaire et en vertu du principe de précaution, nous avons demandé que, d'une part, les épandages de lisiers et fumiers soient soumis à des conditions drastiques (interdiction d'épandage au-delà d'une température extérieure de 18 degrés, respect des pentes maximum autorisées, enfouissement immédiat) et, d'autre part, que les épandages de pesticides de synthèse soient suspendus comme étant non essentiels et aggravant la détresse respiratoire des malades du coronavirus.

Quelle a été notre consternation d'apprendre qu'au lieu de cela, en pleine crise sanitaire, sans aucune concertation, les préfets de tous les départements bretons viennent de valider une charte FNSEA qui divise par deux les distances de protection pour pulvériser des pesticides.

Distance de pulvérisation des pesticides réduite sans concertation, la double-peine pour les riverains.

Il s'agit purement et simplement d'un déni de démocratie. Comment peut-on parler d'une concertation alors même que, seuls, les utilisateurs de pesticides sont à la manœuvre ? Comment peut-on parler de « charte » ? Comment les représentants de l'État dans les régions et les départements peuvent cautionner ces passe-droits ? Le contexte sanitaire actuel ne doit pas être une parenthèse déconnectée de toute réalité. Les riverains sont exceptionnellement obligés de rester chez eux et ne peuvent se soustraire aux éventuelles pulvérisations à leurs fenêtres.

Nous demandons qu'en cette période d'épidémie grave, soit suspendue la décision scandaleuse de valider ainsi des chartes qui auront des conséquences négatives sur la santé. Il sera temps, après la grave crise sanitaire actuelle, de savoir s'il faut diviser par deux les distances de sécurité pour l'épandage de pesticides ou les augmenter comme le souhaitent toutes les associations. Ces dernières jugent déjà bien insuffisantes les distances de 5 m et 10 m prévues par la loi.

L'objectif reste la sortie complète des pesticides de synthèse dans les plus brefs délais en accompagnant les agriculteurs dans cette démarche.

Lors d'une rencontre avec des membres du Collectif le 10 janvier 2020, vous nous aviez affirmé que vous n'accepteriez jamais une charte départementale qui ne serait pas signée par des associations de riverains. Notre proposition est d'associer votre voix aux nôtres pour dénoncer une décision "scandaleuse", voire révoltante, des préfets.

Nous vous demandons donc de mettre en cohérence vos actes avec vos engagements en prenant clairement position à l'égard de la Préfète ; à un moment où le principe de précaution envers les plus fragiles prend plus que jamais tout son sens, il est important que vous signifiiez l'inquiétude légitime que ces incohérences suscitent dans la population.

Recevez, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de notre considération.

Pour le groupe des Coquelicots : Jean Luc HERROUIN
lescoquelicotsdebetton@orange.fr

Pour le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest : Michel BESNARD
Victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr